

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;
 Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;
 Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;
 Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;
 Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;
 Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2021, en date du 10 décembre 2020;
 Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2021, en date du 26 janvier 2021;

ARRETE

Article 1er : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Professeur des Universités pour le poste PR0023 (section 64) est fixée à 8 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Professeur des Universités est fixée ainsi qu'il suit:

UFR : SVE - Sciences de la Vie et de l'Environnement n° de l'emploi : PR0023 (Galaxie 4536) Profil court : Biochimie et Biologie Moléculaire, Impacts des ondes électromagnétiques sur le vivant. Unité de recherche : IRSET - Institut de Recherche en Santé, Environnement et Travail								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	LAGADIC	DOMINIQUE	CNRS	Directrice de recherches	IRSET Inserm 1085	Biochimie	
2	M.	HARDY	SERGE	SVE	Professeur des universités	IGDR CNRS 6290	Biologie moléculaire et génétique	64
3	M.	SAMSON	MICHEL	INSERM	Directeur de recherches	IRSET Inserm 1085	Biologie moléculaire et cellulaire, Physiologie du foie	
4	M.	SAULEAU	RONAN	ISTIC	Professeur des universités	IETR CNRS 6164	Micro-ondes, Antennes, Dispositif hyperfréquences	63

Membres extérieurs à l'établissement								
n° d'ordre	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
1	Mme	BAEZA	ARMELLE	Université de Paris Diderot	Professeure des universités	Unité de Biologie Fonctionnelle et Adaptative, UMR 8251 CNRS	Toxicologie environnementale	66
2	Mme	BACH-LIBERT	VERONIQUE	Université de Picardie Jules Vern	Professeure des universités	PériTox UMR_I01	Environnement et santé chez l'enfant	69
3	M.	VIAN	ALAIN	Université d'Angers	Professeur des universités	IRHS UMR 1345	Biologie végétale et bioélectromagnétisme	68
4	Mme	MEZGER	VALERIE	CNRS	Directrice de recherches	Epigenetics UMR 7216	Réponse au stress environnemental, épigénétique et neurodéveloppement	

Article 3 : Mme Dominique LAGADIC, Directrice de recherches, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

Article 4 : M. Serge HARDY, Professeur des Universités, est désigné en qualité de Vice-Président de ce comité de sélection.

Article 5 : Les auditions pour le poste PR0023 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

Article 6 : Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2021, pour le poste PR0023. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 16 mars 2021

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

